

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 38 (1981)
Heft: 5

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A propos du «Rendez-vous pédestre européen» de 1981

Comme de coutume cette «13e Marche européenne de l'amitié» se déroulera dans la très belle région de Chillon, de la plaine du Rhône, de la réserve naturelle des Granges. Le départ comme l'arrivée sont naturellement fixés au Stade municipal de Villeneuve. Trois parcours sont prévus pour la catégorie civile, soit 10, 20 ou 40 km avec 2 médailles à disposition, tandis que la catégorie militaire effectue 40 km avec 10 kg de charge. Cette catégorie est placée sous le contrôle et la responsabilité de l'Association suisse des gendarmes de l'Armée, section Léman (ou ASGAL). Un règlement spécial a été établi à l'intention des militaires suisses et étrangers, tandis qu'une médaille spéciale leur est attribuée.

Cette brève introduction faite, il vous intéressera sans doute de mieux connaître les raisons d'être de cette... marche européenne et aussi les buts recherchés par les organisateurs et cela depuis 1969! Ainsi, à l'effort physique, régénérateur de santé et librement consenti, à la joie de retrouver des amis et de partager ensemble tous les enrichissements que procure la découverte d'une riche et belle nature, s'ajoute celle de participer d'une façon fort sympathique à la grande et passionnante aventure qui commande aux Européens que nous sommes de réaliser, dans l'amitié et la fraternité des peuples, leur indispensable unité.

C'est précisément en songeant aux efforts entrepris, comme à ceux restant à faire que nous avons décidé de donner un sens tout particulier à la rencontre pédestre des 16 et 17 mai prochains à Villeneuve, soit de la dédier au 30e anniversaire du «Conseil des Communes d'Europe» ou CCE et accessoirement destinée à venir en aide à l'Oeuvre de Bienfaisance des «Enfants du Monde» fondée par l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet, auquel nous conservons un pieux souvenir. Quant à la médaille qui sera remise à la catégorie civile, elle portera l'effigie du président international du CCE, M. Henry Cravatte, ancien ministre luxembourgeois, lequel prendra ainsi place dans notre collection historique des «grands Européens contemporains».

L'hommage ainsi rendu à cet Européen de la première heure, s'ajoutera celui que nous destignons aux valeureux pionniers d'une grande idée, celle qui vit se décider et se créer, en Suisse, le «Conseil des Communes d'Europe» (CCE). Et par lui se développer – à l'échelle d'un continent – cette institution destinée à promouvoir, au niveau des collectivités locales et par des milliers de jumelages, des relations nouvelles et d'amitié fraternelle entre tous les Européens. Or, ces échanges et contacts que provoquent nos marches populaires ne sont-ils pas un puissant levier en faveur de la collaboration et du rapprochement des peuples?

Puis comme nous parlons des «Communes d'Europe» et plus spécialement de celles que signale leur appartenance au CCE, le panneau bleu aux 12 étoiles d'or placé à l'entrée des localités, ce dont nous les félicitons, il me paraît utile de rappeler ici quelques faits historiques concernant la création du CCE. C'est en effet au Seelisberg, non loin de la prairie du Grütli (quel merveilleux symbole) qu'en ce début d'octobre 1950 naissait l'idée d'unir les communes au processus de réunification de l'Europe. L'âme de cette surprenante initiative était le Lorrain Jean Bareth, grand ami du président Robert Schuman. Dans un tel endroit, devait-il préciser, l'histoire porte tout naturellement les esprits vers la création d'une autre Fédération! Celle de l'Europe! A ses côtés se trouvaient notamment nos compatriotes, Mme de Jaeger, le conseiller national Cottier, de Genève, les prof. Milhaud et Gasser, de Berne, le Burgmeister de Burgdorf/Suisse et celui de Liebefeld/RFA. Notons encore le rôle bénéfique joué par M. Genet, de Lausanne, et l'ancien conseiller d'Etat vaudois Sollberger, de Bex. Mais ce n'est qu'à l'Hôtel du Rhône, à Genève, le 28 janvier 1951, qu'était officiellement fondé le CCE.

Ainsi ce 30e anniversaire ne pouvait-il, tant par ses origines que par les buts que poursuit avec courage et opiniâtreté le Conseil des Communes d'Europe auquel appartiennent aujourd'hui plus de 100 000 communes et collectivités du monde occidental, nous laisser indifférents. Bien au contraire, cet anniversaire sera pour tous les participants, civils et militaires, l'occasion de rendre hommage à une noble entreprise, à toutes les «Communes d'Europe» affiliées à cette institution, en même temps qu'un appel à l'adresse des communes qui – pour diverses raisons – se tiennent à l'écart d'un mouvement de solidarité internationale pourtant indispensable à la réalisation d'une Europe unie et fraternelle. Enfin, puisse le drapeau bleu aux 12 étoiles d'or, récemment confié par le Conseil de l'Europe, à Strasbourg, au comité central de la FSLSP, être un gage supplémentaire et non moins précieux de la volonté de tous les marcheurs, d'être eux aussi les artisans d'un monde meilleur.

Puissions-nous dès lors admettre, comme l'écrivait un jour le poète aviateur français Saint-Exupéry, que «le plus beau métier des hommes c'est d'unir les hommes»!

E. Thévoz

Les participants au marathon à skis vivent plus sainement

Une fois de plus, des milliers de skieurs enthousiastes ont participé au marathon de ski de fond qui s'est déroulé en Engadine. Ceux qui n'ont pas voulu capituler avant l'arrivée auront fait leur possible pour être dans la meilleure des formes. Rien d'étonnant donc à ce que les participants au marathon à skis de l'Engadine vivent

plus sainement que la moyenne des Suisses et des Suissesses. On trouve parmi ces skieurs un très petit nombre de fumeurs et de consommateurs quotidiens d'alcool.

En 1979, une enquête avait été menée auprès des participants au 11e marathon de skis de l'Engadine qui ont indiqué par écrit leur comportement en matière de santé. Les questionnaires remplis par 3912 hommes et 312 femmes furent ensuite dépouillés et leur contenu analysé dans le cadre d'un travail de diplôme présenté à l'EPF de Zurich sous le titre «Cours d'éducation physique et sports». Les données ainsi rassemblées furent comparées à celles résultant d'un sondage effectué par l'institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme auprès de la population suisse.

Les participants au marathon de ski de fond fument nettement moins que la moyenne des Suisses. On dénombre 17 pour cent de fumeurs parmi eux contre 32 pour cent chez les Suisses et 15 pour cent contre 29 pour cent chez les Suissesses. En outre, même les personnes qui fument se limitent à quelques cigarettes. Le nombre des gros fumeurs (20 cigarettes et plus) est beaucoup plus restreint parmi les skieurs que dans l'ensemble de la population: 21 pour cent contre 59 pour cent chez les hommes et 5 pour cent contre 29 pour cent chez les femmes.

Un détail intéressant: les meilleurs temps sont réalisés par les skieurs qui fument le moins ou qui ne fument pas du tout. Il en va de même pour la consommation d'alcool: parmi les skieurs les mieux entraînés, qui réalisent de bons résultats, on trouve très peu de personnes consommant régulièrement de l'alcool.

Les comparaisons faites avec la moyenne suisse montrent que l'on trouve parmi les participants au marathon beaucoup moins de consommateurs quotidiens d'alcool: 16 pour cent contre 44 pour cent chez les hommes et 10 pour cent contre 15 pour cent chez les femmes. Dans la vie professionnelle, les skieurs s'absentent moins souvent et moins longtemps pour cause de maladie. Cela demeure vrai chez les skieurs plus âgés, comparativement aux autres travailleurs du même groupe d'âge. Ici aussi, il est intéressant de noter que plus les skieurs consacrent du temps à leur entraînement, moins fréquentes sont leurs absences au travail et leurs consultations médicales pour cause de maladie. L'envers de la médaille en est toutefois que ceux qui s'entraînent beaucoup sont plus souvent absents pour cause d'accident.